

Plan Climat

C'est quoi?

La réalisation d'un Plan climat s'inscrit au programme *Accélérer la transition climatique locale*, qui émane du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Québec 

Ce plan vise **la mise en place d'un cadre** permettant d'accompagner les municipalités et la population dans cette transition.

Un Plan climat établit la **vision**, les **objectifs** ainsi que les **actions** à mettre en place dans le cadre de la **transition climatique au Québec**. Dans notre cas, le Plan climat agit sur l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.



Vision



Objectifs



Mise en oeuvre

L'élaboration du Plan climat s'étend sur une période de 2 ans. Elle suivra les démarches incluses dans les **trois axes principaux** du plan:

GES



Atténuation des
émissions de GES



Adaptation aux
changements
climatiques



Soutien à la
transition climatique

